

N°5 RD CD-14-04-2020

**Relevé de décisions**

**Comité Directeur LAURACO**

**Mardi 14 avril 2020 – 13h30 – 15h**

**REUNION TELEPHONIQUE**

| Bureau et membres                    | P | E | A |  | Invités | P | E | A |
|--------------------------------------|---|---|---|--|---------|---|---|---|
| Bernard DAHY – Président             | X |   |   |  | CDCO 01 |   |   |   |
| Évelyne CAMARROQUE – Vice-présidente | X |   |   |  | CDCO 03 |   |   |   |
| Rémi BAUDOT                          | X |   |   |  | CDCO 07 |   |   |   |
| Jean-Philippe STEFANINI              | X |   |   |  | CDCO 26 |   |   |   |
| Eric MAGLIONE                        |   |   | X |  | CDCO 38 |   |   |   |
| Odile PERRIN                         |   | X |   |  | CDCO 42 |   |   |   |
| Pierrick MERINO                      | X |   |   |  | CDCO 43 |   |   |   |
| Jean Claude RAGACHE                  | X |   |   |  | CDCO 63 |   |   |   |
| Christine RAUCOULES                  | X |   |   |  | CDCO 69 |   |   |   |
|                                      |   |   |   |  | CDCO 73 |   |   |   |
|                                      |   |   |   |  | CDCO 74 |   |   |   |

**1) O'Bivwak, Bilan des frais engagés**

- Acompte de 1000€ versé au restaurateur, annulation et report sur 2021, pas de dépenses supplémentaires.
- Week end préparation : report intégral, acompte de 300€, sera déduit pour 2021. Date bloquée pour l'année prochaine
- Vercors lait : report du partenariat sur 2021
- Réservation hébergement bénévoles pour le week-end : le Vertaco (FOL), report sur 2021 pas envisageable car le centre est réservé pour un mariage avec 200 personnes. Cohabitation impossible. Un acompte de 2180€ a été versé. Le gérant cherche des solutions mais ne pourra pas donner de réponse avant la mi-mai. Pour nous ce sera trop tard. Une autre solution a été trouvée, l'AFRAT dispose d'un hébergement et est disponible. Décision de réserver : **Adopté à l'unanimité**. Pour récupérer les 2180€ idée d'en faire profiter le groupe ligue ou d'y organiser une formation. Cette somme est utilisable dans les 18 prochains mois.
- Tout le reste a été reporté en 2021. Les institutionnels : La Communauté de Communes s'engage à donner la subvention pour 2021, la commune n'a pas encore répondu pour le report en 2021, le département, pas de problème mais pas de retour officiel au niveau de la convention.

**2) Temps partiel pour les agents de développement :** Il est décidé de demande à la direction du travail de mettre les agents en chômage technique partiel jusqu'à fin juin puis de voir au coup par coup. Mi-temps pour les 2, ils conserveront leur salaire complet et la ligue sera dédommée par l'état. **Adopté à l'unanimité**

**3) Formation :** Franck Dechavanne, qui doit assurer la formation Animateur, n'a pas de disponibilité en septembre, la formation aura donc lieu en octobre novembre mais il n'a pas de visibilité pour l'instant. Une relance auprès des clubs sera faite fin mai avec les dates fournies par Franck D.

Suite au travail de mise à jour des actions menées par les experts régionaux nous avons pu constater qu'un grand nombre de traceurs et de contrôleurs n'ont pas mené d'action au cours des 4 dernières années. Pour information, la mise en veille des diplômes ne concerne pas le diplôme d'animateur et une action de contrôleur régional valide le diplôme de traceur régional

**4) Prise de contact de l'agent de développement du CDCO42 :** Jean-Baptiste Bourrin donne des informations sur les projets qu'il développe et nous fournit un recensement des PPO dans la Loire. La question du CDCO 42 est de savoir comment travailler avec la Ligue. Jean-Claude Ragache prend contact avec Olivier Tardy (président CDCO42) et JB Bourrin pour proposer une réunion téléphonique avec Bernard Dahy, pour examiner et bâtir ensemble quelles pourraient être les modalités de coopération sur le Développement et la mise en place de Parcours Permanents, sans léser les intérêts du CDCO 42, mais renforcer le potentiel d'intervention de la Ligue et surtout intégrer ce qui se fait dans la Loire dans une stratégie régionale (philosophie des parcours permanents, identité graphique et de promotion, conditions de pérennisation des équipements, etc..).

**5) Retour clubs annulation courses** : sur les courses annulées, le week-end Ardèche aura lieu à la même période en 2021, idem pour le championnat ligue VTT ; le championnat de ligue moyenne distance est reporté en octobre, les courses dans l'Ain seraient reportées en septembre (19-20), le championnat de ligue LD serait reporté en novembre.

Pour l'instant aucune réponse définitive n'a été donnée. Le Comité Directeur statuera après le 11 mai.

**6) Dossiers ANS** : Le dépôt des dossiers est fixé au 24 avril. Les règles sont encore modifiées, il faut rediriger la stratégie vers les clubs, or en cette période il est bien difficile de réunir les clubs. Le CDCO de l'Isère propose de mettre en évidence les contradictions des nouvelles règles avec les directives des années précédentes (projet global au niveau de la Région et cohérence des projets des CDCO et des clubs avec ce projet global, incitation à la mutualisation des projets au niveau des Départements sous l'impulsion des CDCO, etc.), sans compter la difficulté en période de confinement d'instaurer un dialogue interne à chaque département. Il est proposé de faire remonter ces remarques auprès de la FFCO. Un courrier dans ce sens sera envoyé à la Fédération. Jean-Claude Ragache et Bernard Dahy proposeront un projet lors de la prochaine réunion du CD.

**7) Question du CNOSF** : Quelles priorités à donner après le confinement ?

Le CNOSF insiste sur une priorité à donner au recrutement de nouveaux licenciés.

Réponse de la Ligue : reprendre contact en priorité avec les licenciés déjà existants, délaissés depuis début mars, et aux nouveaux du début de l'année, pour renouer le lien. Faire repartir les activités des clubs, et mettre l'accent sur les ECO, favoriser autant que les conditions sanitaires le permettront l'organisation d'événements ultra légers de proximité, préparer d'ores et déjà le calendrier 2021 en donnant la priorité aux épreuves annulées en 2020.

**Prochaine réunion le 27 avril à 13h30**